

Rapport d'activités et comptes 2024

1. Assemblée des délégués, comité et secrétariat

Assemblée des délégués

L'assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 3 juillet 2024 à Sonceboz-Sombeval. 46 communes étaient présentes (60 voix au total), 19 communes ont été excusées et 32 communes étaient absentes.

Les délégués ont approuvé le rapport d'activité et les comptes 2023 ainsi que le programme de travail et le budget 2025. Ils ont également désigné le comité pour la période 2024-2027. Ont été élus à l'unanimité

- Ralph Thomas, Bienne (président) / Christophe Gagnebin, Tramelan (vice-président)
- Représentation seeland.biel/bienne : Petra Frommert, Erlach / Oliver Matti, Orpund / Manuela Perny, Walperswil
- Représentation Jura bernois.Bienne : Corentin Jeanneret, Saint-Imier / Fabien Vorpe, Tavannes

Comité

En 2024, le comité était composé comme suit :

- Ralph Thomas, Bienne (président) / Christophe Gagnebin, Tramelan (vice-président)
- Représentation seeland.biel/bienne : Petra Frommert, Erlach / Oliver Matti (dès juillet 2024) / Manuela Perny, Walperswil
- Représentation Jura bernois.Bienne : Laurent Droz, Tramelan (jusqu'à juin 2024) / Jacques Misteli, Court (jusqu'à juin 2024), Corentin Jeanneret, Saint-Imier (dès juillet 2024) / Fabien Vorpe, Tavannes (dès juillet 2024)
- Représentation de la ville de Bienne : Florence Schmoll, responsable de l'urbanisme (jusqu'à juin 2024) / Daniel Girardin, chargé de projet en mobilité (dès juillet 2024).

Le comité s'est réuni à quatre reprises. Kilian Constantin, de l'OTP, et Roger Racordon, responsable des infrastructures de la ville de Bienne, y ont également participé avec voix consultative. Le comité a accompagné les études en cours et a siégé dans des groupes de travail pour les études en cours. Fin juin 2024, Laurent Droz et Jacques Misteli ont quitté le comité. Nous les remercions chaleureusement pour leur longue collaboration engagée!

Secrétariat

Fin août 2024, Fanny Farron a quitté le secrétariat de Jura bernois.Bienne et de la CRT1. Son successeur, François Wermeille, a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2024. Les co-secrétaires Fanny Farron/François Wermeille (Jura bernois) et Thomas Berz (Seeland) assurent ensemble le secrétariat de la CRT1. Ils sont responsables de la préparation et de la réalisation des études, des contacts avec les communes, avec l'OTP ainsi qu'avec les entreprises de transport et s'occupent également des affaires générales de l'association.

Les co-secrétaires ont participé à des séances de coordination avec l'OTP (deux fois par an), avec les autres conférences régionales des transports (quatre fois par an) et avec la ville de Bienne (deux fois par an). Ils ont également représenté les intérêts de la CRT1 dans les projets tiers suivants :

- Groupe d'échange sur la gestion de la mobilité (OTP)
- Groupe d'accompagnement concernant l'offre Moonliner (OTP)
- Coordination générale de la gare de Bienne (Ville de Bienne)
- Etude de faisabilité des bus doublement articulés (Ville de Bienne)
- Suivi de la qualité de desserte ferroviaire dans le Jura bernois (CFF)

2. Etudes

Mobilité durable site de Bellelay

En vue du développement prévu ces prochaines années sur le site de Bellelay, une étude pour améliorer l'accessibilité du site a été jugée nécessaire. Les travaux ont débuté à l'automne 2022 avec le bureau RR&A mandaté à cette occasion. Le but est d'améliorer l'accessibilité du site tout en le connectant aux régions alentour (dont une partie dans le Canton du Jura). Il s'agit ainsi de réfléchir à une mobilité globale durable. La variante retenue tient ainsi compte d'une mobilité de base (renforcement et restructuration de l'offre, avec notamment le développement de l'axe Bellelay - Reconvilier) avec des compléments à la demande, notamment lors des périodes touristiques. Des compléments ont également été pensés (stationnement TIM décentralisé, itinéraire cyclable, offres mobilité, etc.). La consultation publique s'est déroulée du 19 août au 20 octobre 2023. 22 contributions ont été reçues. La consultation a principalement été orientée sur l'opposition de la commune de Petit-Val, soutenue par d'autres communes, à la suppression de la liaison peu fréquentée Petit-Val – Moutier. Une solution a pu être trouvée concernant la ligne entre Moutier et Bellelay via Petit-Val, elle consiste en une optimisation des paires de courses et en la mise en place de courses durant le weekend. Les coûts liés à cette desserte restent les mêmes.

Concept d'offre Ins/Erlach et Entre-deux-Lacs

L'étude relative à un nouveau concept d'offre dans les régions Ins/Erlach (BE) et Entre-deux-lacs (NE) a démarré début 2023 et s'est achevée début 2025. Elle a été élaborée par la CRT1 en collaboration avec la région Entre-deux-lacs (NE). Lors de la consultation publique du 13 août au 31 octobre 2024, le concept a rencontré un écho positif. Des adaptations ponctuelles ont été effectuées sur la base des contributions. Les résultats étaient disponibles fin 2024 et ont été intégrés dans le schéma d'offre régional (SOR) 2027-2030. Avec le nouveau concept de bus, des liaisons directes par bus circulent pour la première fois entre Erlach/Gals/Gampelen/Ins (BE) et Marin/St-Blaise (NE). Le réseau intercantonal sera renforcé et les correspondances avec le train et le réseau urbain de transports publics de Neuchâtel seront améliorées.

Concept transports publics 2035 de l'agglomération de Bienne - 1ère étape

Fin 2023, le comité a adopté le concept de transports publics 2035 pour l'agglomération biennoise. Ce concept montre le développement à moyen et long terme des transports publics à Bienne et dans l'agglomération. La 1^{ère} étape du concept doit être mise en œuvre d'ici 2030. Afin de pouvoir intégrer les demandes correspondantes dans le schéma d'offre régional (SOR) 2027-2030, il a fallu clarifier, avec les communes et les entreprises de transport concernées, les questions ouvertes concernant le tracé des lignes, l'offre, l'exploitation et l'infrastructure. Les résultats étaient disponibles début 2025 et ont été directement intégrés dans le SOR 2027-2030.

Schéma d'offre régional 2027-2030

Tous les quatre ans, la CRT1 élabore, sur mandat du canton, le schéma d'offre régional (SOR) pour les transports publics dans le Seeland, le Jura bernois et Bienne. Elle examine l'offre actuelle de trains et de bus et soumet au canton des propositions d'adaptation. Les travaux concernant le SOR 2027-2030 ont débuté en été 2023 et se sont achevés fin 2024. Durant la consultation publique du 13 août au 31 octobre 2024, 66 prises de position ont été reçues, dont 49 provenant des communes. Suite à cette consultation, de nombreuses propositions ont été modifiées ou nouvellement intégrées dans le SOR. Le SOR et le rapport de participation seront soumis pour décision à l'assemblée des délégués de la CRT1 le 14 mai 2025. La décision définitive concernant les propositions sera prise par le Grand Conseil du canton de Berne au printemps 2026.

Projet pilote Mobility-on-Demand

Dans le cadre d'un projet commun à quatre régions du canton de Berne, des projets pilotes pour une offre de Mobility-on-Demand ont été examinés dans six zones du canton de Berne. Deux zones se trouvent dans le périmètre de la CRT1 : Bellelay–Petit-Val–Moutier dans le Jura bernois et Lyss–Grossaffoltern–Wengi–Rapperswil–Schüpfen-Seedorf (Lyss Est) dans le Seeland. Dans les deux cas, les clarifications avec les communes ont abouti au renoncement à une offre Mobility-on-Demand. Dans la région Bellelay–Petit-Val–Moutier, l'offre de bus régulière finalement retenue dans le cadre de l'étude Bellelay a été jugée suffisante. Dans la région de Lyss Est, les coûts élevés comparés à l'utilité d'une offre Mobility on Demand ont été décisifs.

3. Finances

Les comptes 2024 se clôturent par un excédent de recettes de CHF 50'164.82. Fin 2024, la CRT1 dispose d'un capital propre de 105'194.15 CHF.

La contribution des communes à la CRT1 est restée inchangée à 0,55% des contributions des communes aux transports publiques selon la clé de répartition des coûts cantonale 2023/2024. Les contributions cantonales se sont élevées comme d'habitude à 75% pour les planifications et à 100% pour les traductions.

Les dépenses pour la gestion ont été nettement inférieures à celles prévues au budget, car il y a eu peu de planifications et d'affaires à traiter en plus du schéma d'offre régional 2027-2030. Comme les années précédentes, certaines planifications des transports publics ont subi des décalages par rapport au budget :

- L'étude sur les lignes de bus locales de Moutier n'a pas encore pu être lancée en raison des clarifications en cours sur la future organisation scolaire.
- Une étude visant à approfondir la 1^{ère} étape de mise en œuvre du concept de TP 2035 pour l'agglomération biennoise a été réalisée comme base pour le concept d'offre régional 2027-2030.

Des explications détaillées sur les comptes se trouvent à la page 5.

Bilanz per 31.12.2024 / Bilan au 31.12.2024

Konto Compte	Bezeichnung Descriptif	31.12.2024	31.12.2023
AKTIVEN / ACTIFS		162'800.80	162'587.67
1020	Bankkonto / Liquidités sur le compte bancaire	41'864.10	5'464.89
1100	Forderungen / Créances envers des tiers	120'936.70	137'213.45
1300	Transitorische Aktiven / Actifs transitoires		19'909.33
PASSIVEN / PASSIFS		162'800.80	162'587.67
Kurzfristiges Fremdkapital / Dettes à court terme		57'606.65	107'558.34
2000	Verbindlichkeiten / Dettes à court terme	57'606.65	107'558.34
Eigenkapital / Capital propre		105'194.15	55'029.33
2800	Eigenkapital / Capital propre	55'029.33	42'506.88
2970	Jahresgewinn / Bénéfice de l'exercice (+) Jahresverlust / Perte de l'exercice (-)	50'164.82	12'522.45

Erfolgsrechnung 2024 / Compte de fonctionnement 2024

Konto Compte	Bezeichnung Descriptif	Rechnung 2024 Compte 2024	Budget 2024 Budget 2024	Rechnung 2023 Compte 2023
	AUFWAND / DEPENSES	251'841.55	370'300.00	321'653.38
	Geschäftsführung / Administration	118'468.85	142'300.00	106'015.99
5000	Geschäftsstelle / Secrétariat	86'768.20	112'000.00	87'298.10
5200	Delegiertenversammlung / Assemblée des délégués	1'891.00	1'500.00	2'215.00
5300	Vorstand / Comité	10'119.60	8'000.00	7'255.60
5400	Miete Sitzungsraum / Location salle réunion	858.85	800.00	861.90
5500	Uebersetzungen / Traductions	18'831.20	20'000.00	8'385.39
	Studien / Études	133'372.70	228'000.00	215'637.39
6001	Ortsbuslinien Moutier / Lignes de bus locales Moutier	0.00	40'000.00	
6005	Regionales Angebotskonzept 2027-2030 / Schéma d'offre régional 2027-2030	70'102.45	60'000.00	22'601.85
6008	ÖV-Konzept 2035 Biel und Umgebung / Concept TP 2035 Bienne et environs	19'072.65		33'276.64
6009	Mikrozensus Mobilität und Verkehr 2020 / Microrecensement mobilité et transports			4'374.00
6010	Angebotskonzept Frienisberg / Schema d'offre Frienisberg (mit Bern-Mittelland)			7'172.30
6013	Angebotskonzept Ins/Erlach / Schema d'offre Anet/Cerlier	23'442.40	25'000.00	58'431.40
6015	Mobilität durable et alternative – Site de Bellelay	9'015.95	20'000.00	81'180.20
6016	Pilotprojekte Mobility-On-Demand / Projets-pilotes Mobility-on-Demand	11'739.25	3'000.00	8'601.00
6099	Reserve / Réserve		80'000.00	
	ERTRAG / PRODUITS	302'006.37	370'014.71	334'175.83
3000	Gemeindebeiträge / Contributions communales	181'156.00	176'000.00	177'007.00
3100	Zinserträge / Intérêts	52.75		46.05
3500	Kantonsbeitrag an Studien / Contribution cantonale aux études	96'184.85	145'485.29	114'107.95
3510	Kantonsbeitrag an Übersetzungen / Contribution cantonale aux traductions	18'831.10	20'000.00	8'385.40
3520	Beiträge Dritter / Contributions de tiers	5'781.67	28'529.41	34'629.43
	Aufwandüberschuss / Excédent de dépenses		285.29	
	Ertragsüberschuss / Excédent de produits	50'164.82		12'522.45
	Eigenkapital / Capital propre	105'194.15	55'314.62	55'029.33
3500	Kantonsbeitrag an Studien / Contribution cantonale aux études	96'184.85	145'485.29	114'107.95
6001	Ortsbuslinien Moutier / Lignes de bus locales Moutier		15'000.00	
6005	Regionales Angebotskonzept 2027-2030 / Schéma d'offre régional 2027-2030	52'576.85	45'000.00	16'951.40
6008	ÖV-Konzept 2035 Biel und Umgebung / Concept TP 2035 Bienne et environs	14'304.50	0.00	16'691.15
6009	Mikrozensus Mobilität und Verkehr 2020 / Microrecensement mobilité et transports		0.00	
6010	Angebotskonzept Frienisberg / Schema d'offre Frienisberg (mit Bern-Mittelland)		0.00	5'513.55
6013	Angebotskonzept Ins/Erlach / Schema d'offre Anet/Cerlier	14'275.20	15'000.00	34'660.25
6015	Mobilität durable et alternative – Site de Bellelay	4'938.80	8'235.29	33'840.85
6016	Pilotprojekte Mobility-On-Demand / Projets-pilotes Mobility-on-Demand	10'089.50	2'250.00	6'450.75
6099	Reserve / Réserve		60'000.00	
3520	Beiträge Dritter an Studien / Contribution de tiers aux études	5'781.67	28'529.41	34'629.43
6001	Ortsbuslinien Moutier / Lignes de bus locales Moutier	0.00	20'000.00	
6008	ÖV-Konzept 2035 Biel und Umgebung / Concept TP 2035 Bienne et environs	0.00	0.00	8'953.10
6013	Angebotskonzept Ins/Erlach / Schema d'offre Anet/Cerlier	4'408.80	5'000.00	12'217.75
6015	Mobilität durable et alternative – Site de Bellelay	1'372.87	3'529.41	13'458.58

Bemerkungen / Remarques

- 1 Weniger Aufwand für Geschäftsführung und Begleitung von Studien / *Moins de dépenses pour la gestion et le suivi des études*
- 2 Höherer Aufwand aufgrund Neubesetzung Geschäftsstelle Berner Jura / *Dépenses plus élevées suite au remplacement du secrétariat Jura bernois*
- 3 Studie wegen Abklärungen zum Kantonswechsel von Moutier vorläufig zurückgestellt /
Étude reportée en raison de clarifications nécessaires concernant le changement d'appartenance cantonale de Moutier
- 4 Höherer Aufwand im 2024 als vorgesehen (innerhalb Projektkredit) / *Dépenses plus élevées que prévu en 2024 (dans le cadre du crédit de projet)*
- 5 Vertiefung 1. Etappe für das RAK 2027-2030 (nicht budgetiert) / *Approfondissement de la 1ère étape pour le SOR 2027-2030 (non budgétisé)*
- 6 Tieferer Aufwand im 2024 als vorgesehen (innerhalb Projektkredit) / *Dépenses moins élevées que prévu en 2024 (dans le cadre du crédit de projet)*
- 7 Höherer Aufwand aufgrund von Folgeprojekten (nicht budgetiert) / *Charges plus élevées en raison de projets consécutifs (non budgétés)*
- 8 Tiefere Kantonsbeiträge, da weniger Aufwand für Studien / *Moins de subventions cantonales en raison de dépenses plus faibles*
- 9 Tiefere Beiträge Dritter, da weniger Aufwand für Studien / *Moins de subventions de tiers en raison de dépenses plus faibles*
- 10 Höherer Kantonsbeitrag, da höherer Aufwand für Studie / *Plus de subventions cantonales en raison de dépenses plus élevées*
- 11 Kantonsbeitrag für nicht budgetierte Folgeprojekte / *Contribution cantonale pour projets consécutifs non budgétés*

Secrétariat CRT1, François Wermeille und Thomas Berz

F_Rapport_d'activités_Comptes_2024_AD.docx

Adopté par le comité le 18 mars 2025

4. Revisionsbericht



Finanzverwaltung

3232 Ins

Telefon 032 312 96 33

Postcheckkonto 30-3731-8

An die Delegiertenversammlung
der Regionalen Verkehrskonferenz
Biel-Seeland-Berner Jura (RVK1)

Bericht des Rechnungsprüfungsorgans zur Jahresrechnung 2024

Als gewähltes Rechnungsprüfungsorgan haben wir die Jahresrechnung der Regionalen Verkehrskonferenz Biel-Seeland-Berner Jura (RVK1), bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Buchungsjournal und Kontoauszügen für das am 31. Dezember 2024 abgeschlossene Rechnungsjahr geprüft.

Verantwortung des Vorstands

Der Vorstand ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung der Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Vorstand für die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung des Rechnungsprüfungsorgans

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften vorgenommen. Die Prüfung haben wir so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Die Rechnung wurde aufgrund von Stichproben und Analysen geprüft. Bilanz und Erfolgsrechnung stimmen mit der Buchhaltung überein. Nach unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung den gesetzlichen und statutarischen Vorschriften.

Die Bilanzsumme der geprüften Jahresrechnung beträgt CHF 162'800.80 und der Gewinn beträgt CHF 50'164.82. Ausgangspunkt unserer Prüfung bildete die von der Delegiertenversammlung genehmigte Bilanz per 31.12.2023.

Wir beantragen der Delegiertenversammlung, die vorliegende Jahresrechnung 2024 zu genehmigen.

3232 Ins, 11. März 2025

Finanzverwaltung Ins

Marcel Kissling
Mitglied Finanzkommission Ins

Daniela Binggeli
Mitglied Finanzkommission Ins

Öffnungszeiten: Montag bis Freitag von 8.00 bis 12.00 Uhr; Dienstag und Donnerstag von 14.00 bis 17.00 Uhr
Montag-, Mittwoch- und Freitagnachmittag sind Telefon und Schalter nicht bedient